

P I E R R E - Y V E S

BOURNAZEL

P A R I S 2 0 2 0

FORMULAIRE DE DON

Reconquête Paris et Dix-Huitième

À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À :

L'ASSOCIATION DE FINANCEMENT DU PARTI RECONQUETE PARIS ET DIX-HUITIEME

41, rue Ramey 75018 Paris

M./MME./MLLE.

Adresse

Téléphone

Courriel

J'apporte mon soutien à Reconquête Paris et dix-huitième en versant la somme de : €

Par chèque bancaire à l'ordre de AFRD, 41, rue Ramey 75018 Paris.

Par virement sur le compte de l'ASSOCIATION DE FINANCEMENT DU PARTI RECONQUETE PARIS ET DIX-HUITIÈME

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0042 7337 923 BIC : C E P A F R P P 7 5 1

Je certifie sur l'honneur que je suis une personne physique, que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (société, association, collectivité...) et que je suis de nationalité française ou résident en France. Le paiement de mon don provient de mon compte bancaire personnel ou de celui de mon conjoint, concubin, ascendant ou descendant. Les dons à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par personne, par an et pour l'ensemble des partis politiques, à compter de la publication de la loi n° 2013-907 du 11 Octobre relative à la transparence de la vie publique, et à 15 000 € par an et par foyer fiscal, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour vos dons de l'année 2020, un reçu vous sera adressé en avril 2021. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage du parti Reconquête Paris et 18e et de l'association de financement du parti Reconquête Paris et 18e et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de Reconquête Paris et 18e et de l'association de financement du parti Reconquête Paris et 18e, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate. Au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse mail suivante : financement@bournazel2020.fr.

Rappel : 66% de votre don est déductible de vos impôts.

Ainsi,

Un don de 20 € ne vous coûtera que 6,8 € ;

Un don de 50 € ne vous coûtera que 17 € ;

Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 € ;

Un don de 2000 € ne vous coûtera que 680 € ;

Un don de 7500 € (plafond maximum) ne vous coûtera que 2550 €.

SIGNATURE :